



Du 1^{er} octobre 2025

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : <http://savoie.fff.fr>



UTILISATION TABLETTES & F.M.I.



Depuis ce début de saison, de trop nombreux dysfonctionnements apparaissent. Cela ne permet pas une gestion fluide et efficace de nos compétitions. Cela est dû à des soucis techniques de la nouvelle version, mais aussi à de mauvaises utilisations de l'outil.

Il convient donc que chacun (dirigeants, arbitres, ...) applique scrupuleusement les consignes suivantes :

- Lire et appliquer les consignes données sur le PV par la commission FMI en particulier ne pas attendre le vendredi ou le samedi pour vérifier si tous les intervenants accèdent bien à leur match)
- Valider la FMI en fin de match (arbitres, capitaines) dans un délai de 3 minutes (sur la nouvelle version FMI-WEBAPP)
- Bien vérifier que la transmission du match a été effectuée avant de fermer la tablette le dimanche soir
- Faire une capture d'écran (photo, ...) des équipes validées avant la rencontre. L'envoyer au district en cas de problème technique

Quelques rappels : En cas d'impossibilité d'utiliser la tablette, faire une feuille de match « papier ».

Le district vérifie les validités des licences lorsqu'il n'y a pas de validation FMI.

Nous vous rappelons que le district est à votre disposition pour former vos dirigeants si vous le souhaitez.

SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| Comité Directeur pages 2 à 3 | Commission Féminines page 29 |
| Secrétariat page 4 | Commission Critérium Féminin séniors page 30 |
| Trésorerie page 5 | Commission Technique pages 31 à 34 |
| Commission FAFA pages 6 à 7 | Commission des Règlements pages 35 à 36 |
| Commission Délégations page 8 | Commission des Arbitres pages 37 à 40 |
| Commission FMI pages 9 à 10 | Commission Statut de l'Arbitrage..... pages 41 à 42 |
| Commission Sportive pages 11 à 14 | Commission de Discipline pages 43 à 45 |
| Commission des Jeunes pages 15 à 22 | Annexes : page 46 |
| Commission Futsal pages 23 à 25 | |
| Commission des Coupes pages 26 à 28 | |



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Réunion du Lundi 29 septembre 2025

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes. TRILLAT - VINIT- LECHALARD - LEFEVRE

Mrs. CRESTEE – ELHOMBRE – COHEN – GALLET– GACHET– HUNSTEDT- DESMARIEUX – SOARES – JANET– SPADA – YSARD – SAILE – VALENTINO – CAREGLIO

Excusés :

Mme. JULLIARD

Mrs. GUICHARD – CLEMENT- FONTAINE – TOGNET

Note au club – FC AIX LES BAINS

Vous nous interrogez sur le fait qu'un joueur U13 n'a pas sa licence validée. C'est la ligue qui délivre les licences. Merci de voir avec son service "licences".

Note au club – FC BEAUFORTAIN QUEIGE

Nous avons offert une seule cage à l'AG de juin

Note au club – HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY

Vous serez reçu au district le lundi 13 octobre à 18 h 30.

Note aux clubs – CARTONS BLANC et BLEU

A la suite des directives de la FFF, le Comité Directeur a décidé à compter de ce début de saison :

- Mise en place du carton blanc (exclusion temporaire) en D1 séniors

- Mise en place des "temps morts" (carton bleu) dans toutes les divisions jeunes (U15, U17, U20) et séniors.

Voir les modalités en annexe.



Note aux clubs - rappel

ATTENTION, du 3 au 5 octobre, une partie de la VRU à Chambéry sera fermée. Prendre vos dispositions pour les temps de trajet pour les matchs.

Note à monsieur BERTHOLET Cyrille

Le comité directeur ne souhaite pas donner suite à votre proposition de projet départemental de création d'écharpe de supporters.

Nomination - commission de contrôle du statut d'arbitrage

Le Comité Directeur nomme la commission de contrôle du statut d'arbitrage :

Président : Daniel DESMARIEUX, Représentants des arbitres : Denis CRESTEE, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH, Représentants des clubs : Daniel MAILLAND-ROSSET, Francis MOREL-BIRON, Yves COLLOMB

Le Comité Directeur apporte tout son soutien et sa solidarité au club FC du NIVOLET et à son éducateur agressé. La violence n'a pas sa place dans le sport !





SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 29 septembre 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 22 septembre 2025 au 29 septembre 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

FC BAUGES - SYLVAIN DEROIN - LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY - U.S. CHARTREUSE GUIERS - Cyrille BERTHOLET – AS LE MONTCEL

Commission Sportive:

GROUPEMENT JEUNES LA SAVOYARDE (3) - F.C. BELLE ETOILE MERCURY (3) - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - AIX F.C. (3) - ENT. S. DE TARENTEISE (2) - U.S. CHARTREUSE GUIERS - U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE (2) - ENT. VAL D'HYERES - J.S. CHAMBERIENNE - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE (3) - F.C. ST BALDOPH - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY (3) - U.S. LA RAVOIRE (2) - U.S.C. AIGUEBELLE (2) - COGNIN SP. (2) - U.S. LA RAVOIRE - F.C. DES BAUGES - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - FC DE HAUTE TARENTEISE (2) - Livio Le Bolloc'h. - Emmanuel Perron - F.C. ST MICHEL SP. - ENT. VAL D HYERES (2)- AIT KHOUYA Abdessamad – MONYMELIAN A. – CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL – CHALLE SF (2) – MARTHOD SP – FC CHAMBOTTE – US GRIGNON

Commission De Discipline :

Courrier :

U.S. CHARTREUSE GUIERS (2) - Mohamed AYARI - U.S. LA RAVOIRE

Rapport :

BELAROUCI Ismaël - Nathan VANDURME - U.S. GRAND MONT LA BATHIE - DURMAZ Tayfun - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard

Commission Des Arbitres :

AIX F.C. - F.C. DU NIVOLET – US LA RAVOIRE – Moustapha MBACKE – Gilles HUNSTEDT

Commission des Terrains :

Mairie de Saint-Jean-de-Maurienne -

Commission des Délégations :

FC ST BALDOPH

Commission des Coupes :

AIX F.C. - F.C. DES BAUGES – ES LE BOURGET DU LAC - U.S. GRAND MONT LA BATHIE – JSC

Commission FMI :

AIX F.C. - F.C. SUD LAC - F.C. LA ROCHETTE - F.C. SUD LAC - Groupement Jeunes de l'Avant Pays Savoyard - FC DE HAUTE TARENTEISE (2) - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - Livio LE BOLLOC'H - F.C. VILLARGONDRAN

Commission Label :

U.S. CHARTREUSE GUIERS



TRÉSORERIE

Mercredi 1^{er} octobre 2025

Virement

- AS CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC (Août 2025) 1 600.00 €

IMPORTANT

Noter OBLIGATOIREMENT votre numéro d'affiliation dans le libellé de vos virements.



Crédit  Mutuel



COMMISSION FAFA

Lundi 29 septembre 2025

Information F.A.F.A. Transports – Saison 2025/2026

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Date limite de dépôt des dossiers : **23 NOVEMBRE 2025, sur l'application.**

[fff_fafa_cahier-des-charges_transport-25-26_vdef.pdf](#)

Vous devez informer le district avant le dépôt du dossier sur l'application.

Le budget alloué pour la Savoie pour cette saison est de 8 600 €, montant qui pourra être éventuellement augmenté en fonction du nombre de dossiers des autres districts de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.

La Commission reste à votre disposition.

Dossier transport – Saison 2025/2026

ES DRUMETTAZ-MOUXY : dossier transport déposé sur l'application.

Information F.A.F.A. Equipement – Saison 2025/2026

Veuillez trouver, ci-dessous le lien vous permettant de télécharger les documents (cahier des charges et imprimés).

Date limite de réception des dossiers au District de Savoie de Football : 30 NOVEMBRE 2025 :

[fff_fafa_cahier-des-charges_equipement_clubs-collectivites_25-26_vdef.pdf](#)

ATTENTION : Depuis juillet, la FFF ne subventionne plus les filets pare-balls. Pour l'éclairage, il faut que les travaux correspondent à une augmentation de classement.

Priorité sera donnée aux communes n'ayant pas encore reçu d'aide. A noter que les montants de subvention indiqués sont sous réserve de l'enveloppe allouée au District de Savoie et des dossiers en cours pour la saison 2025/2026. La répartition s'effectuera au début de l'année 2026.

La Commission reste à votre disposition.



Informations dossiers – Saison 2024/2025

Note aux clubs et aux Collectivités

Un courriel de notification sera adressé prochainement aux collectivités concernées pour conclusion des dossiers déposés au titre de la saison 2024/2025.

Collectivités concernées :

APREMONT – Dossier éclairage

ST REMY DE MAURIENNE : éclairage

UGINE : vestiaires

LE MONTCEL : mise en conformité.

Document envoyé par la LauraFoot le 25/09/2025.

Courriel reçu

Mairie de YENNE : complément dossier demande de subvention éclairage.

En cours d'étude par la Commission Départementale F.A.F.A.

Note au club et à la mairie de DOMESSIN

Nous vous rappelons que votre demande de prorogation pour votre subvention F.A.F.A. concernant la construction de vestiaires lors de la saison 2022/2023 **arrive à échéance le 30 septembre 2025.**

La Commission Régionale F.A.F.A. vous a informé par email le 13 juin 2025.

Sans retour des documents demandés avant le 30 septembre 2025 à la Ligue, (ligue@laurafoot.fff.fr à l'intention d'Audrey GANDEBOEUF Commission F.A.F.A.) **votre demande de subvention sera annulée.**

Nous vous remercions de bien vouloir mettre la Commission Départementale F.A.F.A. en copie.

Un courriel de rappel du District vous a été envoyé.



Sérigraphie - Flochage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

29 septembre 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Note au club – FC ST BALDOPH

Désignation de Gilles HUNDSTEDT en tant que délégué sur ce match.

Désignation de Sauveur MICALLEF en tant que délégué adjoint de ce match.

Match n° 54001855 U20 CHAMBERY SPORT 73 – FC SAINT BALDOPH le samedi 04/10 au stade BOUTRON à CHAMBERY à 16h00.

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00**,
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

Où

<https://savoie.fff.fr/wp-content/uploads/sites/106/2022/09/DEMANDE-DE-DELEGUE-PAR-LES-CLUBS-3.xlsx>





COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 29 septembre 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

FMI Absences de FMI

Nous vous rappelons qu'utiliser la FMI est obligatoire

Trop de matchs n'ont pas eu de FMI ce week-end
Nous attendons de tous les clubs les fiches d'incidents FMI
Un point sera fait lors du prochain PV

En application du dernier PV, le club suivant sera amendé :
Seniors D4 : CHAMBERY sport 73

[Document absence FMI 2025-2026 – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL](#)

NOTE TRES IMPORTANTE : L'application FMI EVOLUE

En effet depuis quelques années maintenant une version plus centralisée a été développée et la fédération nous incite à l'utiliser ce qui est d'ailleurs indispensable pour les dernières tablettes ANDROID qui ne supporte pas l'application traditionnelle 3.9.0.

Je ne peux vous donner plus d'informations à l'heure actuelle, n'ayant pas eu d'information plus précise (guide) et n'ayant pu utiliser cette nouvelle application.

Les premières utilisations nous permettrons de mieux appréhender ce changement.

Premières informations importantes :

Au moment des différentes signatures, les 3 intervenants doivent signer dans un délai de 3 minutes sinon il faut tout reprendre à zéro les signatures,

Voilà la communication de la fédération :

La dernière version de la WebApp FMI peut être déployée sur l'ensemble de vos territoires. Cette solution présente de nombreux avantages.



1. Versions disponibles

Application FMI historique

Dernière version *Play Store* : 3.9.0.0

Dernière version *Apple Store* : 3.9.0

- **⚠ Attention : l'application FMI 3.9.0 n'est plus disponible sur les dernières versions d'Android. Pour les utilisateurs Android avec des versions récentes, il convient donc d'utiliser la *WebApp FMI* (cf ci-dessous).**

WebApp FMI

Dernière version : 5.0.5

- Guide utilisateur pour la mise à jour de l'application ci-joint

Veuillez trouver par [ce lien](#) la procédure d'installation de la Nouvelle Version de la F.M.I. 5 - WEBAPP FMI

2. Mots de passe

Les mots de passe des comptes utilisateurs Footclubs ayant une habilitation "*Gestion feuille de match informatisée*" ET qui étaient amenés à expirer dans les 3 prochains mois ont été réinitialisés.

Les utilisateurs doivent avoir procédé à la modification de leur mot de passe avant le jour J :

Pour les utilisateurs Footclubs : en se connectant à Footclubs (<https://footclubs.fff.fr>)

Pour les utilisateurs exclusivement FMI (Invité FMI) : en utilisant le module dédié dans la rubrique assistance de la FMI (<https://fmi.fff.fr/assistance>)

FMI PROCÉDURE D'EFFACEMENT DONNÉES ET CACHE

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe.

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#) (à confirmer sur Web App FMI)

FMI Demande de formation

Comme toutes les années, nous proposons des séances de formation pour les nouveaux comme pour les anciens membres de vos clubs.

Ecrire aux mails habituels du district et de la commission FMI

A ce jour deux clubs se sont positionnés
Contacts vont être pris cette semaine pour fixer date et lieu de ces formations

FMI DOCUMENTATION

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI.

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes.



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 29 septembre 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET

RAPPEL : VRU fermée le Week End du 03/10 au 05/10 inclus, les clubs sont priés de prendre leurs dispositions pour les déplacements pour le temps de trajet.

COURRIERS CLUBS

ENT DRUMETTAZ MOUXY 3 : lu et noté, demande par mail le 30 septembre 2025 pour changement d'horaire pour rencontre du 04/10 D4B, non conforme au règlement et hors délai.

US GRIGNON 2 : lu et noté, reçu feuille de match papier

FC VILLARGONDRAN : lu et noté, reçu feuille de match papier rencontre D4B, suite problème FMI

Mr Livio Le BOLLOC'H Arbitre officiel : lu et noté, problème tablette SUD LAC 2/ FC NIVOLET 2 D4A feuille de match établie incomplète.

Mr AIT KHOUYA Abdessamad Arbitre officiel : lu et noté score erroné rencontre D3B du 28 septembre 2025 nécessaire fait avec le secrétariat

U S GRAND MONT LA BATHIE : lu et noté, D3B score erroné nécessaire fait, mail transmis à la commission compétente pour suite à donner.

CHAM SPORT 73 : lu et noté, reçu feuille de match D5A du 27 septembre 2025

U.S.C AIGUEBELLE : lu et noté problème sanitaire au niveau des douches (Terrain Roger Maillet) à St Pierre de Belleville

C.A. MAURIENNE : lu et noté, problème sanitaire au niveau des douches (Terrain P.REY et GAVARINI). à ST JEAN MAURIENNE.

Mr PERRON Emmanuel Arbitre officiel : lu et noté, la commission n'a jamais demandé La feuille de match du 21/09/2025 D4B AF 73/ HTE TARENTOISE 2.

US LA RAVOIRE : lu et noté, planning rencontre du 04 & 05 octobre 2025 (Stade Marcel Basset) La Ravoire



Foot SAVOIE



PV N° 737 du 1^{er} octobre 2025

COGNIN SP3 : lu et noté rencontre du 28 septembre 2025 D5A la commission la reprogramme au 26 octobre 2025 à 12H15.

U.O. ALBERTVILLE : lu et noté, reçu couleurs maillots hors délai (15/09) amende maintenue

Mr AHAMADA Madi Arbitre officiel : lu et noté rencontre du 21 septembre 2025 D4A FC PONT / AS BARBERAZ nous confirmant qu'une feuille de match a été établie suite absence de tablette.

Mr RAHHLI Mohammed Arbitre officiel : lu et noté, rencontre D2 AS CUINES 1/C.A.MAURIENNE 1 du 21 septembre 2025 suite mauvais comportement des supporters entre les deux clubs

MONTMELIAN AF 3 : lu et noté, nous ne pouvons répondre favorablement à votre demande de jouer au stade Albert Serraz, ce dernier n'étant pas classé.

Votre rencontre D5B est donc reprogrammée au 26 octobre 2025.

COULEURS MAILLOTS CLUBS

Article 24-2-5 :

Règlement du District de Savoie : document demandé non parvenu, comme indiqué dans les PV précédents, pour non-envoi de la fiche couleurs maillots, nous appliquons l'amende prévue aux clubs suivants :

A.F.73, A.S BARBERAZ, A.S BOZEL, HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY, U.S DOMESSIN, U.S LA MOTTE SERVOLEX, F.C PONT, F.C DU NIVOLET, CHAMBERY SPORT 73, AIX F.C

Rappel : les clubs ci-dessus sont amendés, fiches effectuées pour la trésorerie, vous devez nous fournir la fiche couleurs maillots avant le 3 octobre 2025.

F.C AIX : manque couleur maillot de prêt D1/D4A sur votre fiche, à faire parvenir avant le 03 octobre 2025.

CHAMBERY SPORT 73 : reçu couleurs maillots non conforme, merci de nous envoyer le document prévu à cet effet dûment rempli avant le 03 octobre 2025.

MONTMELIAN SF3 (D5B), COGNIN SP3 (D5A), veuillez nous faire parvenir les couleurs maillots pour saison 2025 /2026 avant le 06 octobre 2025.

NOTES AUX CLUBS

FC SUD LAC 2 : D4 A feuille de match du 28 septembre 2025 reçu le 29 septembre 2025.

FC VILLARGONDRAN 2 : D4 B feuille de match du 28 septembre 2025 reçu le 29 octobre 2025.

CHAMBERY SPORT 2 : D5 A feuille de match du 28 septembre 2025, reçu le 29 septembre 2025.

U.S GRIGNON 2 : D5B feuille de match du 28 septembre 2025 reçu 28 octobre 2025.

ENT.F CHAUTAGNE 2 : D5A du 28 septembre 2025 en attente feuille de match papier.

Procédures d'exception :

La F.M.I. est obligatoire pour les compétitions évoquées en préambule. A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.



Etat de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I. sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner une sanction.

Cas non prévus :

Les cas non prévus au présent règlement et dans les procédures et règlements F.F.F. seront traités par la Commission Sportive.

Article 24-1-6 Terrain de repli :

En cas de changement de terrain, les clubs devront en informer par mail le lundi avant 12h qui précède la rencontre du Week end.

F.C PONT : la commission vous demande de nous faire parvenir la feuille de match papier de la rencontre D4A du 21/09/2025 FC Pont/ AS Barberaz avant le 03/10/2025.

Match D1 N° 53976623 du 21/09/2025 ST PIERRE SPORT1/J.S.C1

Suite à un problème FMI fin de match, la commission n'a reçu aucune feuille de match papier établie de la part de votre club à ce jour.

La commission vous demande de nous fournir un rapport et la feuille de match Pour homologuer la rencontre

Match D4A N° 53975424 du 21/09/2025 SUD LAC2/FC DU NIVOLET2

FC Du NIVOLET 2 :

La commission sportive vous demande un rapport suite au départ précipité fin de match de votre équipe d'après le rapport de l'arbitre en notre possession personne du club visiteur pour compléter la feuille de match papier, ni nom, ni prénom, ni n° licence de l'équipe visiteuse et pas de signature de votre capitaine.

Article 22 Feuilles de matchs

22-1 :

Les feuilles de matchs sont fournies par le District. Elles sont constituées par une liasse de 2 exemplaires et d'une annexe.

Elles doivent être impérativement renseignées et écrites au stylo à bille. Les noms et prénoms des joueurs ainsi que leur numéro de licence sont obligatoirement mentionnés en lettres majuscules dans les colonnes prévues à cet effet.

Sur la feuille de match ne doivent figurer que des noms de personnes licenciées, joueurs, dirigeants ou éducateurs (licence

Joueur et technique).

Cas non prévus :

Les cas non prévus au présent règlement et dans les procédures et règlements F.F.F. seront traités par la Commission sportive

MATCH COMMISSIONS COMPETENTES AVANT HOMOLOGATION

Réserve après match.

Match n°53975641, D4A du 07 septembre 2025 HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 2 / US MOTTE SERVOLEX 3

Réserve après match.

Match n°53974382 D3A du 21 septembre 2025 US DOMESSIN US 1/ CA YENNE1.

Réserve après match.

Match n° 53975645, D4A du 20 septembre 2025 FC PONT / AS BARBERAZ



DEMANDE DE MODIFICATION DE RENCONTRE ET TERRAINS Programmations des 4 – 5 octobre

D4B du 04 octobre 2025 :

Match n° 53976902 ENT DRUMETTAZ MOUXY 3/ C.A MAURIENNE 2, hors délai rencontre maintenu à 20H.

D1 du 05 octobre 2025 :

Match n° 53976634 ST PIERRE SPORT1/ U.O. ALBERTVILLE 1 Demande effectuée par le club de ST PIERRE SPORT 1 sur FOOTCLUBS pour modification date et d'horaire, hors délai rencontre maintenu le 05 octobre 2025 à 15H.

D3A du 05 octobre 2025 :

Match n° 53996317 US UGINE 1/AS MONT JOVET BOZEL1 Demande effectuée par le club AS UGINE sur FOOTCLUBS pour modification date et d'horaire, hors délai
Rencontre maintenue le 05 octobre 2025 à 15H

D5B du 04 octobre 2025 :

Match n° 54677802 AS BOZEL 2/ AS HTE COMBE SAVOIE 2 demande effectuée par le club AS Bozel sur FOOTCLUBS pour modification date et d'horaire, accepté par le club adverse Se jouera le 05 octobre 2025 à 15H

D5A du 05 octobre 2025 :

Match n° 54673150 COGNIN SP 2/AS BRIDOIRE 2 demande effectuée par le club COGNIN SP sur FOOTCLUBS pour modification date et d'horaire, hors délai rencontre maintenu le 05 octobre 2025 à 15H

REPROGRAMMATIONS DES RENCONTRES

Match n°54673107 reporté du 28 septembre 2025 D5A ENT. S. DRUMETTAZ MOUXY 4/ COGNIN SP 3 rencontre reprogrammée le 26 octobre 2025 à 12H15 avec accord des deux clubs

D5 B du 05 octobre 2025 :

Match n° 54677802 du 05 octobre 2025 MONTMELIAN 3/ US GRIGNON 2 prévu à 12H45 Terrain Albert Serraz non classé.

La commission sportive reprogramme au 26 octobre 2025 à 12H15 la rencontre stade des iles Synthétique

Match reporté du 28 septembre 2025 pour cause équipes District qualifiées au 4^{ème} tour coupe de France.

D1. 14H30, J.S CHAMBERIENNE 1 / F.C VILLARGONDRAN 1

D2. 14H30, MAURIENNE CA 1 / FC DU NIVOLET 1

D2 .14H30, ENT.F CHAUTAGNE 1/ A.S CUINES LA CHAMBRE 1

Ces rencontres sont reprogrammées le 02 novembre 2025 (journée match remis)

**LA COMMISSION RAPPELLE QUE SEUL LES MAILS VENANT
DE LA MESSAGERIE OFFICIEL DU CLUB SERONT PRIS EN COMPTE**
« Beaucoup trop de mails viennent de messageries personnelles !!! »

Numéro du club « 0000000@laurafoot.net »

Pour la saison 2025/2026

Veillez renseigner au plus tôt sur Foot clubs les contacts, « au moins 2 personnes du club » afin de pouvoir joindre le club le Week end en cas de problèmes divers.



COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du Lundi 29 septembre 2025

CHAMPIONNAT- Matches du 4 oct.-25

UO-ALBERTVILLE / JS-CHAMBERY se jouera à 17H00

FC-CHAMBOTTE / FC AIX les BAINS se jouera à la BIOLLE à 16H30

ENTS-DRUMETTAZ MOUXY / US-LA RAVOIRE se jouera à 16H30

CHAMBERY SPORT 73 / FC ST-BALDOPH se jouera à 16H00

COURRIERS REÇU

Reçu :

ES-TARENTEISE : troisième forfait de 85 € au district (fiche navette à la comptabilité)

ES-TARENTEISE : mail reçu le 26 septembre 25

ES-TARENTEISE : mail reçu le 30 septembre 25 – Reçu forfait général – Les Clubs doivent en tenir compte

CHAMBERY SPORT 73 : La commission attend la feuille de match avant amende.

SP-COGNIN : une réponse sera faite sur PV

JS-CHAMBERY : reçu contact la commission vous remercie.

NOTE AU CLUB – COGNIN SP

Votre demande de basculer votre équipe de D5 en U20 (à la place de Moûtiers) ne peut pas être acceptée. En effet, cela est **techniquement impossible** car le championnat U20 a déjà eu 3 journées.

RAPPEL URGENT

Veuillez nous communiquer le responsable de la catégorie U 20 (téléphone et mails) avant amendes MERCI





U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Réunion du lundi 29 septembre 2025

TOUS les matchs sont programmés à **15H00** et ne peuvent être retarder que si l'éclairage est homologué, de plus toutes les modifications se font sur FOOTCLUB avec accord des deux clubs concernés

NOTE AUX CLUBS – RAPPEL IMPORTANT

Il est rappelé aux clubs qu'il est obligatoire d'appeler le délégué de terrain de votre secteur afin qu'il vienne vérifier l'état de celui-ci.

Tout manquement au règlement sera amendé.

IMPORTANT RAPPEL

IL EST OBLIGATOIRE DE NOTER LE N° DU MATCH, CATEGORIE POUR CHAQUE COURRIER SANS CELUI-CI LE COURRIER NE SERA PAS VALIDE.

LIEUX ET HORAIRES DES MATCHS

Les matchs U 17 du CA MAURIENNE se joueront stade GAVARINI

Les matchs de DRUMETTAZ-MOUXY se joueront à 16H30 au stade des Fins

Les matchs U17 de CHAMBOTTE se joueront toute la saison à LA BIOLLE

Les matchs de la JS CHAMBERIENNE se joueront au stade LEVEL

Les matchs de CHAMBERY-COGNIN se joueront au stade Michel VALLET à CHAMBERY

MODIFICATIONS DU WEEKEND – 4 OCT 2025

N°54183456 CHAMBERY SAVOIE FOOT- GJ LA SAVOYARDE se jouera à 11h00, le 5 octobre 2025

N°54187018 ENT DRUMETTAZ MOUXY- LA MOTTE se jouera à 13H30 stade des fins 2

N°54154565 FC MERCURY- ENT BASSE MAURIENNE se jouera à 16H00

N°54189095 AIX FC- FC HAUTE TARENTEISE se jouera à 13H30 au stade GARIBALDI

N°54189096 US LA RAVOIRE 1- FC DU NIVOLET 1 se jouera à 17H30

N°54181994 LA SAVOYARDE 2- MERCURY 2 se jouera à 15H30

TOUS LES MATCHS REPORTES DU 13 SEPTEMBRE SE JOUERONT LE

18 OCTOBRE 2025

Les clubs concernés sont priés de prendre leurs dispositions

POSSIBILITER DE JOUER EN SEMAINE APRES ACCORD DU DISTRICT



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du lundi 29 septembre 2025

PLANNING TERRAINS

F.C. HTE. TARENDAISE / U.S. LA RAVOIRE / ENT. F.C. MAURIENNE / G.J. LA SAVOYARDE / CHAMBERY SAVOIE FOOT / E.S. TARENDAISE / GAPS / A.S. BOZEL / F.C. AIX.

MODIFICATION DE RENCONTRES LIEUX DES RENCONTRES

D.1.A.

Match N°. 54511938. CHAMBERY SAVOIE FOOT 2/ U.S. LA RAVOIRE 1. Se joue :

Au stade MAGER terrain synthétique à 13H00.

Match N°. 54601060. GAPS 1 / AIX F.C. 2. Se joue à la BRIDOIRE.

D.1.B.

Match N°. 54511998. G.J LA SAVOYARDE 1 / ENT. BASSE MAURIENNE 1 Se joue à LAISSAUD stade des MARAIS.

Match N°. 54604500. E.S. TARENDAISE 1 / C.A. MAURIENNE 1. Se joue à 15H00 à AIGUEBLANCHE le **SAMEDI 04 / 10**. Stade Emmanuel FRESNO. Synthétique.

Match N°. 54608067. ENT.F.C. MAURIENNE 1 / ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY. Se joue à ST. MICHEL DE MAURIENNE stade Marcel FAURE BRAC.

D.2.A.

Match N°. 54607165. ENT.F.C. MAURIENNE 2 / G.J. LA SAVOYARDE 2 Se joue à MODANE Stade de LOUTRAZ.

Match N°. 54607033. ENT.ASHCS LA BATHIE 1 / ET.S. LE BOURGET DU LAC 1. Se joue le **12 octobre** 2025.

D.2.POULE C.

Match N°. 54715755. A.S. BOZEL 1 / A.S. UGINE 1. À **17H00 le SAMEDI 04 octobre 2025**.

Match N°. 54512139. E.S. TARENDAISE 2 / BAUGES F.C. 1. Cette rencontre est reportée au **19 octobre** 2025.

NOTE AUX CLUBS – COGNIN SP

Réponse au club du AIX. F.C. Une erreur informatique est en cours de se corriger.

Match N°. 54511933. U.S. LA RAVOIRE 1 / CHAMBERY SPORT 73. Match non joué.

Suite au rapport de Monsieur l'Arbitre ce match est déclaré FORFAIT.

U/15 A HUIT

PLATEAU 1 DU 05 OCTOBRE JOURNEE 02.

ENT.BASSE MAURIENNE : CHALLES S.F. – ST. PIERRE SPORT 2.

PLATEAU 2 DU 05 OCTOBRE JOURNEE 02

GJ US CHAMBERY COGNIN 2 : US.ST. REMY – ENT VAL D'HYRES 2 – GAPS 2.



U13 Yann Thill 06 50 96 07 02

Réunion du lundi 29 septembre 2025

NOTE AUX CLUBS - Inscription du choix des coupes pour les équipes 1 de D2.

Nous sommes toujours dans l'attente du choix des coupes pour les inscriptions des clubs de D2 suivants :

- F.C. BAUGES
- ETS LE BOURGET DU LAC
- F.C. SUD LAC
- U.S. DOMESSIN
- EF. CHAUTAGNE
- CHALLES SF
- A.S. BARBERAZ
- UO ALBERTVILLE
- A.S BOZEL
- USGM LA BATHIE
- F.C. VILLARGONDRAN
- ST MICHEL SPORT

Sans réponses de votre part avant vendredi 12h la commission des coupes se réserve le choix de vous inscrire dans l'une ou l'autre des compétitions (PIGNIER et SERRALINI)

INFO CLUBS

- Reçu et lu le mail de GJUNION SPORTIVE CHAMBERY COGNIN.
- Reçu et lu le mail du CAM pour votre tournoi du 06 JUIN réponse à venir.
- Les Bonnes pratiques sont à prendre dès le départ de cette nouvelle saison qui débute, 14 rencontres sans retour de la FMI, soit 28% des rencontres.
 - Il est impératif que vos coaches, éducateurs, soient bien formés à la FMI avec des codes valides et qu'ils aient les bonnes équipes et le correspondant foot-club de vérifier que toutes les coches soient faites.
 - Seul les D2 A et B ainsi que les D3 A et B ont des journées programmées jusqu'au 06 décembre. Des J+ seront programmés sur inscription pour les équipes des autres poules.

BIEN ENTENDU LA JOURNEE 9 DU 25/12/25 N'EST PAS JOUEE.

- La poule de D1 A sera la poule ELITE.

Un classement sera fait pour déterminer les clubs qui représenteront le DISTRICT de SAVOIE au niveau régional pour la phase de printemps.

- **Les 3 premiers de la poule seront qualifiés.**
- **En cas d'égalité, sera prise en compte la confrontation directe.**



MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES.

- **Modification des rencontres :**
SERONT A EFFECTUER EXCLUSIVEMENT SUR FOOTCLUB.
Pour un meilleur suivi des demandes, avant le lundi précédant le match.
- **Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les notifications sur FOOTCLUB, afin de répondre aux demandes.**

FMI

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour l'ensemble de la catégorie U13.
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

Pris note des MODIFICATIONS HORAIRES

- E.S. TARENTEISE 1 contre F.C. NIVOLET 1 **D1 Poule A**
DEPLACER AU 05 novembre 25 A 16H
- LA RAVOIRE 1 contre CHAM. SPORT 73 1 **D1 Poule B**
A 13h au STADE MARCEL BASSET
- U.S. GRIGNON 1 contre U.S. CHARTREUSE GUIE **D1 Poule A**
- U.S. GRIGNON 2 contre ENT BASSE MAURIENNE **D3 Poule E – En attente de l'accord du club adverse**
« ENT BASSE MAURIENNE »
A 13h30 INVERSION DES RECONTRES.
- ENT. DRUMETTAZ MOUXY 2 contre AIX F.C. 3 **D2 Poule A**
- ENT. DRUMETTAZ MOUXY 4 contre AIX F.C. **D3 Poule A**
A 11h45 au STADE DES FINS 2
 - AIX 2 contre F.C. CHAMBOTTE **D1 Poule C**
A 10h au STADE DE GARIBALDI d'AIX LES BAINS
 - AIX F.C. 1 contre C.S.F. 1 **D1 Poule A**
A 11h au STADE DE GARIBALDI d'AIX LES BAINS
- CHAMBERY SAVOIE FOOT 3 contre ENT. DRUMETTAZ MOUXY 1 **D1 Poule C**
A 12h30 au STADE DE GARIBALDI D'AIX LES BAINS



Pris note des MODIFICATIONS TERRAINS

- GJ LA SAVOYARDE1 contre J.S. CHAMBERIENNE1 **D1 Poule B**
 - GJ LA SAVOYARDE 3 contre C.S.F. 4 **D3 Poule D**
A 13h30 au STADE DES MARAIS A LAISSAUD
- GJ LA SAVOYARDE 2 contre ST PIERRE SPORT 2 **D2 Poule C**
- GJ LA SAVOYARDE 4 contre ST PIERRE SORPT 3 **D3 Poule C**
A 13h30 au STADE DES ILES MONTMELIAN
- F.C. HAUTE. TARENTEISE. 1 contre CAM **D1 Poule D**
- F.C. HAUTE. TARENTEISE. 2 contre E.S. TARENTEISE 2 **D3 Poule E**
A 13h30 au STADE JEAN CLAUDE ROCCA AIME LA PLAGNE
 - VAL D'HYERES 2 contre LA RAVOIRE 2 **D2 Poule B**
 - VAL D'HYERES 3 contre LA RAVOIRE 3 **D3 Poule B**
A 13h30 au STADE DES PLATIERES VIMINES

U9 Philippe SALVATORE

Responsable : Philippe SALVATORE (06.14.69.02.38)

Merci de respecter les temps de pratique avec 4 rencontres de 12' par équipe.

Sur le même niveau de pratique, il est préférable de programmer des rencontres entre deux clubs différents plutôt que des rencontres intra-club (équipe 1 contre équipe 2 du même club).

Soyez vigilants sur les rapports de forces.

Samedi 11 octobre : INTERDISTRICTS 73/01

- EF CHAUTAGNE (club organisateur)
- CA YENNE (club organisateur)



U6/U7 Edouard FROGER 06 10 56 18 18

Avec la multiplication des rencontres le samedi après-midi (U13, U17, U20, U15F, U18F), 3 créneaux de pratique sont autorisés :

- **RDV 14H00 – Début 14H30 (horaire par défaut)**
- RDV 13H30 – Début 14H00
- RDV 13H00 – Début 13H30

En cas de modification d'horaire ou de lieu, merci de nous le faire savoir, dans les meilleurs délais, par retour de mail à : edouard.froger@savoie.fff.fr

Pour rappel, l'horaire indiqué est celle **du début du plateau**.

Le défi technique « Golazo » est un incontournable du plateau.

Samedi 11 octobre : INTERDISTRICTS 73/01

- FC CHAMBOTTE (club organisateur)
- AS NOVALAISE (club organisateur)

Après les vacances scolaires : alternance des pratiques U6 et U7 jusqu'à début décembre :

- Samedi 08 novembre : FESTIFOOT U7
- Samedi 15 novembre : FESTIFOOT U6
- Samedi 22 novembre : PLATEAU TRADITIONNEL U7
- Samedi 29 novembre : PLATEAU TRADITIONNEL U6
- Samedi 06 décembre : PLATEAU TRADITIONNEL U7

JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS : samedi 06 juin, au Stade Olympique d'ALBERTVILLE



Les engagements sont clôturés depuis le dimanche 28 septembre dernier.

Si vous souhaitez ajouter une ou plusieurs équipes, merci d'adresser un mail officiel à : district@savoie.fff.fr avec copie à efroger@savoie.fff.fr

Tous les calendriers sont disponibles via l'interface F.A.L.

Les 2 premières journées (04/10 & 11/10) ont été communiquées.

Des ajustements seront envisageables après les vacances scolaires.

F.A.L. (accessible via Footclubs) :

Pour rappel, il faut avoir le profil « Organisation » & « Compétitions » pour accéder au FAL.

■ Organisation > Utilisateurs Footclubs

| | |
|----------------|--|
| Utilisateur | |
| Code d'accès | |
| Type de profil | |
| | Organisation <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Licences <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Educateurs <input checked="" type="checkbox"/> |
| | Compétitions <input checked="" type="checkbox"/> |
| Profil | Joueurs fédéraux <input type="checkbox"/> |
| | Centre de formation <input type="checkbox"/> |
| | Projet Club <input checked="" type="checkbox"/> |
| | D.N.C.G. <input type="checkbox"/> |
| | Coordonnées bancaires <input type="checkbox"/> |

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le F.A.L. :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir (**amende de 35€**)

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles d'effectifs seront amendés de 35€

Information : il est préférable de rendre diffusable les coordonnées de vos référents dans le F.A.L. (mise à jour directe et simultanée dans FootClubs et donc sur le site du District).

Le correspondant Footclubs est habilité à rendre vos coordonnées diffusables.

Les modifications de sites (lieu ou stade) et des horaires sont gérées uniquement par le centre de gestion. Merci de nous transmettre vos modifications dans les meilleurs délais à J-5 (le lundi précédent le plateau ou le critérium du samedi).

Tous les documents relatifs à l'organisation des pratiques U6/U7, U9 et U11 sont disponibles sur le site du District de Savoie de Football :

<https://savoie.fff.fr/simple/pratiques-u7-u9-u11-u13/>



COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 29 septembre 2025

Saison 2025/2026

Les calendriers des 2 poules sont en ligne sur le site du District 73

Pour rappel :

Poule C : AS THONON, CBF 74 2, FUTSAL LAC ANNECY 2, US CHARTREUSE GUIERS et FUTSAL BOURGET UNITED

Poule D : A FUTSAL K1 MONTMELIAN, AS FUTSAL MOUTIERS, AS HAUTE COMBE DE SAVOIE, U O ALBERTVILLE et A FUTSAL ROCHETTE O 2

Quelques renseignements manquent ou sont erronés, merci aux clubs de faire le nécessaire en envoyant les bonnes informations au District 73 avant lundi 22 septembre 25 :

US CHARTREUSE-GUIERS

Mercredi 21H00
Gymnase des ECHELLES PLACE JEAN MOULIN
73360 LES ECHELLES
HERAGMI REHDA 0668621640
redhah@hotmail.com
redha_heragmi@franchise.carrefour.com
541514@laurafoot.net
Maillots/BLEU NUIT

FUTSAL BOURGET UNITED

Samedi 21H00
Gymnase de Marlioz 120 chemin du lycée
73100 AIX LES BAINS
Maël LORENZO 07 62 14 82 65
mplomberie73@gmail.com
582738@laurafoot.net
Maillots : Verts

CBF74 2

Samedi 18H00
Gymnase Briffod 40 Av. de Staufen,
74130 BONNEVILLE
Amir Memisevic / Ingrassia Luigi +33673882338 +33642844333-
582531@laurafoot.org
Maillots : Violet ou Jaune ou Blanc



AS THONON

Dimanche 20h

Gymnase du Genevray Avenue de la Grangette

74200 THONON-LES-BAINS

Steve RAMELIJAONA 06 34 69 82 01

info@ASTHONON.com

582180@laurafoot.net

Maillots : Jaune / Bleu

FUTSAL LAC ANNECY 2

Vendredi, 21H30

Gymnase des sœurs Blanches, Rue des sœurs blanches

74000 ANNECY

BOUSSIS Hocine 06 24 01 13 84

hboussis@gmail.com 590486@laurafoot.net

Maillots : blanc /gris

A FUTSAL ROCHETTE O 2

Samedi à 17H00

Gymnase du CENTENAIRE, Avenue du Centenaire

73110 VALGELON LA ROCHETTE

Roux Latour Yoan 0641767578

afro.futsal_73@yahoo.fr 580702@laurafoot.net

Maillots : rouge domicile, noire extérieur

ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Jour de rencontre et heure ?

Gymnase André PERRIER Rue du Sapey,

73600 SAINT-MARCEL

BENFARHI Bouzid 0649858310

bouzid.belfarhi@gmail.com futsalcoutiers@gmail.com 565041@laurafoot.net

Maillots : Orange ou noir

U O ALBERTVILLE

Dimanche 17H00

Gymnase municipal d'ALBERTVILLE

19 Rue des fleurs.

Alain BARREAU 0670809696

580955@laurafoot.net

Maillots : Rouge domicile. Blanc à l'extérieur

A FUTSAL K1 MONTMELIAN

Samedi 21H00

Gymnase municipal de Montmélian ou intercommunal de Bourgneuf

KOCA Tolgahan 0634257701

kocatolgahan73800@gmail.com 565004@laurafoot.net

Maillots : Rouge ou gris en remplacement

AS HAUTE COMBE DE SAVOIE

Jeudi 21H15 Gymnase de Frontenex (sans public)

Responsable ? N° Tel mail ?

582696@laurafoot.net

Maillot ?



Foot SAVOIE



PV N° 737 du 1^{er} octobre 2025

Procédure règlement des arbitres pour les clubs Savoyards :

2 arbitres désignés par la CDA de Savoie que vous réglez le jour du match. Vous récupérez les 2 feuilles de frais et vous les scannez ou vous faites parvenir au District qui vous remboursera la moitié de la totalité de la somme. L'opération de remboursement des clubs sera effectuée 2 fois durant l'Automne.

Rencontres de cette semaine :

POULE C :

EXEMPT

BF74 2

VENDREDI 03 OCTOBRE 2025 - 21H30

FUTSAL LAC ANNECY 2

GYMNASE DES SOEURS BLANCHE ANNECY

U.S. CHARTREUSE GUIERS

DIMANCHE 05 OCTOBRE 2025 - 20H00

THONON AS

GYMNASE DU GENEVRAY THONON LES BAINS

FUTSALBOURGET UNITED

POULE D :

EXEMPT

A. FUTSAL ROCHETTE O 2

JEUDI 02 OCTOBRE 2025 - 21H15

A.S. FUTSAL MOUTIERS

GYMNASE ANDRE PERRIER A ST MARCEL

U.O.A

SAMEDI 04 OCTOBRE 2025 - 21H00

ASSOCIATION FUTSAL K

GYMNASE MUNICIPAL DE MONTMELIAN

AS HTE COMBE SAVOIE





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Réunion du Lundi 29 septembre 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL,

COUPE DE FRANCE

Les rencontres du 5^{ème} tour se dérouleront le
Dimanche 12 octobre 2025

<https://laurafoot.fff.fr/competitions/>

COUPE GAMBARDILLA

Les rencontres du 4^{ème} tour se dérouleront le
Samedi 18 octobre 2025

<https://laurafoot.fff.fr/competitions/>

TIRAGE DES COUPES DE SAVOIE

INFORMATION COUPE DE SAVOIE

A partir de cette saison en cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, **plus de prolongation (hormis pour les finales)**, les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE- RAFFIN

2^{ème} tour le mardi 11 novembre 2025 à 15h00

Le tirage est prévu courant octobre

Réponse au club ET. S Le Bourget du Lac :

Lors de l'AG vous avez eu en votre possession le calendrier annuel des compétitions et aucune remarque de votre part sur celui-ci.

Vous avez la possibilité de demander **avec accord du club adverse** d'avancer votre match au samedi ce qui vous laissera un délai supplémentaire de récupération pour le match de Coupe Cortade.

En aucun cas votre rencontre ou autre sera décalé à une autre date.

Je reste à votre disposition pour d'éventuel information.



FEMININES A 8

2^{ème} tour prévu au mois d'avril 2026

U20 TRIQUET

1^{er} tour le mardi 18 octobre 2025
Le tirage est prévu le 6 octobre 2025

U17 TRONCY - U15 PILLET

2^{ème} tour le samedi 18 et dimanche 19 octobre 2025
Le tirage est prévu le 06 octobre 2025

INFORMATION SUR LE FAL

Les clubs ayant été tirés recevant et ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités.

Merci dans informer la Commission des Coupes.

Pour rappel chaque club doit être en possession d'une feuille d'effectif le jour du plateau avec le nom prénom est numéro de licence des joueurs ainsi qu'un moyen de contrôle de licence

(Foot compagnon, listing, etc.)

Des contrôles aléatoires seront faits par les membres de la commission.

Cette feuille d'effectif devra être saisie sur le FAL dès le lundi suivant **avant 16h00.**

Le club recevant devra être en possession d'une feuille de plateau qu'il devra compléter et saisir sur le FAL dès le lundi suivant **avant 16h00.**

Une amende de 35€ sera établi à tous les clubs ne respectant pas ces avant 2 consignes

U13 PITCH

Note au club –AIX FC

1^{er} tour le samedi 20 septembre 2025 à 14h00

Coupe Pitch U13 : Participation joueur sans licence : Comme reconnu téléphoniquement par votre responsable U13, vous avez fait jouer un joueur qui ne possède pas de licence. En conséquence, et conformément aux règlements du district, tous vos matchs de ce plateau sont considérés comme "perdus".



2^{ème} tour le samedi 13 décembre 2026 à 14h00
Le tirage est prévu courant novembre

U13 PIGNIER-SERALINI

1^{er} tour le samedi 18 octobre 2025 à 14h00
Le tirage est prévu le 06 octobre 2025

Le Tirage sera mis en ligne sur le FAL

Pour rappel :

Les clubs jouant en U13 D1 seront engagés en Coupe Pignier
Les clubs jouant en U13 D3 seront engagés en Coupe Seralini

Les clubs jouant en **U13 D2** ont la possibilité de choisir leur Coupe :

- Soit en Coupe Pignier
- Soit en Coupe Seralini

Votre demande devra être envoyée via votre messagerie officielle au district à l'attention de la commission des Coupes avant le 30 septembre dernier délai.

Repousser jusqu'au vendredi 03 octobre 2025 à midi

Au-delà de cette date la commission engagera elle-même les clubs dans l'une des deux Coupes.

Réponse aux clubs de la BATHIE et CHALLES :

Lu et noté votre choix de coupe U13

U11 CREDIT AGRICOLE

1^{er} tour le samedi 18 octobre 2025 à 10h00

Le Tirage est en ligne sur le FAL





Foot SAVOIE



PV N° 737 du 1^{er} octobre 2025

FÉMININES SÉNIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52

Lundi 29 septembre 2025

COURRIERS RECU

Reçu :

FC HAUTE-TARENTEISE : mail 28/09 absence FMI et reçu rapport absence de FMI (EN ATTENTE FEUILLE PAPIER MERCI)

CHAMPIONNAT - MATCHS DU 5 octobre

JS-CHAMBERY / ENTF-CHAUTAGNE
CŒUR de SAVOIE / ENT APCR-ESB **se jouera à CHIGNIN**
US DOMESSIN / FC HTE-TARENTEISE 2
ST-REMY / USC-AIGUEBELLE
EXEMPT FC LA ROCHETTE

NOTES AUX CLUBS

Nous envoyer les coordonnées du coach responsable de l'équipe féminine URGENT DERNIER RAPPEL avant amendes

| | | |
|--|---|--|
|   | <p>PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION</p> <p>450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr</p> |   |
|--|---|--|



CRITERIUM FEMININ SENIORS

Président : GACHET JACKY 06 12 22 99 82

Responsable : VINIT Carole 07 88 67 32 78

Lundi 29 septembre 2025

Prochaines rencontres

Avant le 20 octobre :

FC BAUGES – AS LE MONTCEL (niveau 2)
JS CHAMBERY – CA YENNE (niveau 1 ou 2)
AS NOVALAISE - MARTHOD SP (niveau 2)

Entre-le 20/10 et le 9/11 :

ENT DRUMETTAZ - CA YENNE (niveau 2)
AS LE MONTCEL – JS CHAMBERY (niveau 1)





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 1^{er} octobre 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdessalem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LCONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation
Inscription via Portail Clubs OBLIGATOIRE

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une **LICENCE DIRIGEANT** un certificat médical pour **LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE** est **OBLIGATOIRE**, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2025 – 2026

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 18 octobre 2025 et mercredi 5 novembre 2025

Lieu : Stade André THUNOT - LESCHERAINES

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 6

Nicolas GRANIER (JS CHAMBERIENNE)

Ulysse PINCON (CŒUR DE SAVOIE)

Jerome NEVEUX - Django RIONDET (FC CHAMBOTTE)

Thomas DUFFOURD (AS BARBERAZ)

JEANNETTE Damien (AS GENEVOIS 74)

- Formation CFI « Gardien de but » Module découverte - limitée à 12 personnes

Dates : samedi 1er novembre 2025 et mardi 11 novembre 2025

Lieu : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 11

Baptiste ORDONEZ - Lohan ROSE (US LA MOTTE SERVOLEX)

KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Fatih CUCUN - Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Maxime GRANGER – Vincent GRANGER (SAINT PIERRE SPORT)

Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Nicolas PANTEGHINI (ES TARENTEAISE)

Candidat non prioritaire car hors département

Mickael BOST – Arnaud MOREL (AS GENEVOIS 74)

Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 10 décembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 10 janvier 2026 et samedi 31 janvier 2026

Lieu : Complexe Sportif Stéphane NOVET – SAINT PIERRE D'ALBIGNY

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 13

Kevin DELLINGER - KASMI Mohamed (US LA RAVOIRE)

Abdellah AOUAME (FC PAYS DE GEX 74)

Laurent DENEUX - Xavier TOUZEL (FC LAISSAUD)

Jordan GARDET - Julien PACCALET - WYTS Romain (SAINT PIERRE D'ALBIGNY)

Cédric COQUILLARD (MONTMÉLIAN A)

Ismail AHAMAD – Laurent FANCHIN (AIX FC)

Candidats non prioritaires car hors département

Eude SACCA (C.S. AMPHION PUBLIER)



Alexis ROUX NADER (US VETRAZ MONTHOUX 74)

- Formation CFI U10/U13 Mineurs Filles et Garçons - limitée à 16 personnes

Dates : vendredi 20 février 2026 et mardi 7 avril 2026

Lieu : Stade de la Grillette - MERCURY

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 7

Margot OSSET (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Charlotte BLEHAUT - Robin DUISIT - Simon MEINIER - Emilien REVET (SAINT PIERRE SPORT)

Shaina LAHRECHE - Shaina MILLIEX (USC AIGUEBELLE)

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 4 mars 2026 et mercredi 18 mars 2026

Lieu : Stade Noël MERCIER - VOGLANS

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 13

Corentin LAMBERT (J.S. CHAMBERIENNE)

Simon HERVE (ETS LE BOURGET DU LAC)

Thomas MERCKEL - Aykut UYSAL - Sami YAHIA (AIX FC)

Django RIONDET – Rudy BENCIVENGA (FC CHAMBOTTE)

CHARTRAIN Georges (SAINT PIERRE SPORT)

Jade VIALLET (CHAMBÉRY SAVOIE FOOT)

Cyril FALCOZ (MONTMÉLIAN A)

Aliya BOUNEHILAT - Nathan BOURGEON - Florian MARTINET (FC SUD LAC)

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 14 mars 2026 et samedi 4 avril 2026

Lieu : Stade Guy Favier – LE PONT DE BEAUVOISIN

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 8

Mohamed TRAORE (FC NIVOLET)

Kévin DELLINGER (US LA RAVOIRE)

Fabien FACHER (AIX FC)

Benoit MIELLET - (USC AIGUEBELLE)

Candidats non prioritaires car hors département

Mickaël CASEIRO DOS SANTOS (C.S. AMPHION PUBLIER 74)

Abdelhakim ALIDRA - Djamel ALIDRA (ETS SEYNOD 74)

Lucas BENOIT LIZON – Philippe NKO'O MEGA (U.S. SEMNOZ VIEUGY 74)

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 4 avril 2026 et mercredi 22 avril 2026

Lieu : Stade Joseph GAVARINI – SAINT JEAN DE MAURIENNE

Coût : 120 €



CERTIFICATIONS 2025 – 2026

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : jeudi 6 novembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Sébastien PUPIER (ET S LE BOURGET DU LAC)

Candidats non prioritaires car hors département

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Mohamed FEDALA (ROANNAIS FOOT 42)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : mardi 25 novembre 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 4

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Tarik MASTOUR (AIX FC)

Candidats non prioritaires car hors département

Nassim CHARF (CAS CHEMINOTS OULLINS LYON 69)

Driss SIF (ENT S ST PRIEST 69)

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 5 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 21 mai 2026

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Luc FLEURY (MONTMÉLIAN A)





COMMISSION DES RÈGLEMENTS

Président : René SAILÉ

Réunion du 29 septembre 2025

Président : M. René SAILÉ, Port : 07 84 71 06 82
Membres : M. Patrick JANET, Port : 06 64 26 44 76
M. Francis MOREL-BIRON
M. Jean Marc GUICHARD

RESERVE D'AVANT MATCH

Dossier N° 4 : match n°53975645 FC PONT à l'AS BARBERAZ D4 poule A du 20 septembre 2025

RECLAMATION D'APRES MATCH

Dossier N° 03 : match n° 53974464 HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1 – US DOMESSIN 1 Séniors D3 poule A du 07 septembre 2025

Dossier N° 05 : match numéro 53974382 U.S. DOMESSIN. 1- C.A. YENNOIS 1 Séniors D3 poule A du 21 septembre 2025

DECISIONS

Dossier N° 3 : match n° 53974464 HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1 – US DOMESSIN 1 Séniors D3 poule A du 07 septembre 2025

Réserve de l'US DOMESSIN sur la participation de 10 joueurs mutation nommés dans la réclamation alors que le règlement n'en autorise que 6

Après consultation du fichier des licences, la Commission de Règlement, **rejette la réserve** pour le motif suivant :
Seulement 6 joueurs parmi les joueurs désignés sur la réclamation d'après match ont des licences
Mutation en conformité avec l'article **Article 160 des Règlements généraux de la F.F.F.**

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **Confirme le résultat du match :**

| | | |
|---------------------------------|----------------|--------------|
| HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1 : | 6 buts | 3 pts |
| US DOMESSIN 1 : | 2 buts, | 0 pt |

- **Transmet à la Commission compétente pour homologation**



Dossier N° 4 : match n°53975645 FC PONT à l'AS BARBERAZ D4 poule A du 20 septembre 2025

La décision paraîtra dans le prochain PV

Dossier N° 05 : match numéro 53974382 DOMESSIN U.S. 1- C.A. YENNOIS 1 Séniors D3 poule A du 21 septembre 2025

Réserve de l'US DOMESSIN sur la qualification du joueur concerné, joueur U17 non autorisé à jouer en catégorie supérieure

Après consultation du fichier des licences, la Commission de Règlement, **rejette la réserve** pour le motif suivant :
Le joueur concerné est un joueur U18 autorisé naturellement à jouer en Séniors

Par ces motifs, la Commission des Règlements

- **Confirme le résultat du match :**

DOMESSIN U.S. 1 :

1 buts

0 pt

C.A. YENNOIS 1 :

2 buts,

3 pts

- **Transmet à la Commission compétente pour homologation**



COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

Réunion CDA SAVOIE du 29 septembre 2025

La CDA

Présent : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Remi EFEBVRE, Emmanuel BONTRON,

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Jacky MESTACH,

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre

-M. Mustapha M'BACKE (MONTMELIAN A.S) envoi de RIB pour compétition de LIGUE

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur

-M. Alphonse LOMBARD, observation sur M. Semchedinne BOUCHELAGEM (indépendant), du 28/09/25

-M. Alphonse LOMBARD, observation sur M. N'GOM Djiga , du 22/09/25

-M. Alphonse LOMBARD, observation sur M. Maxime REIGNIER (LE BOURGET LE LAC), du 21/09/25

-M. Gilles HUNSTEDT, observation, conseil de M. Laurent DENEUX du 27/09/25

Mail, Courrier Club:

-Club d'AIX LES BAINS, recherche Arbitres – Pour tournoi U14 (13 – 14 juin 2026)

-Club de LA BATHIE, Fait de match du 28/09/2025, en D3 poule B

-Club de LA RAVOIRE, Fait de match du 28/09/25, en U15 D1

Mail, Courrier CDA/LIGUE/FFF :

-FFF, LIGUE AURA, service formations, envoi du lien pour inscription aux F I A

REMERCIEMENTS

Les membres de la commission des Arbitres, son Président,
Remercient vivement la municipalité de GRESY MONTAILLEUR,
pour le prêt de leur installation sportive,
Lors du regroupement des observateurs et accompagnateurs « arbitre »
Également remerciements à M. Gilles HUNSTEDT
pour avoir rendu possible ce regroupement sur la commune.



CONVOCATION

Le lundi 06 octobre 2025 à 19h00 au District de Football de SAVOIE

La Commission des Arbitres convoques :

M. Ernest PICQUE (ST PIERRE SPORT), arbitre

M. David VIEIRA (FC NIVOLET), éducateur

Suite aux RAPPORTS reçu sur faits de match, compétition U17. Match 54154556 : CAM – FC NIVOLET du 20 septembre 2025

INDISPONIBILITES - ARBITRE

YILDIRIM Esat Indisponible du 15/03/2025 au 14/03/2028 le Samedi, Raison professionnelle
LECORNE Cedric Indisponible du 04/10/2025 au 05/10/2025, Raison professionnelle
MARTIN Guillaume Indisponible du 04/10/2025 au 05/10/2025, Congés
CHAMMY Jamal Indisponible le 04/10/2025, Raison professionnelle
CROZIO Cedric Indisponible du 04/10/2025 au 05/10/2025, Convenance personnelle
BELAROUCI Ismael Indisponible du 04/10/25 au 05/10/2025, Raison professionnelle
BENOIT Remi Indisponible le 05/10/2025, Raison professionnelle
PICQUE Ernest Indisponible le 05/10/2025, Convenance personnelle
BEKSAS Aissa Indisponible du 04/10/2025 au 01/06/2026 le Samedi de 07H30 à 18H, Convenance personnelle
LAMBERLIN Yann Indisponible le 04/10/2025, Congés
KHAJJOU Acel Indisponible 07/09/2025 au 16/12/2025, Raison personnelle
ABADDAR Salim Indisponible du 01/10/2025 au 12/10/2025, Raison personnelle
ROIGNAU Dylan Indisponible du 03/05/2025 au 20/10/2025, Raison professionnelle
DELHOMME Remy Indisponible du 03/10/2025 au 08/10/2025, Congés
BOUCHER Damien Indisponible le 05/10/2025, Congés
DUMANDAG Hamza Indisponible du 05/10/2025 au 17/10/2025, Congés
BENKEMOUCHE Hamza Indisponible du 02/10/2025 au 13/10/2025, Congés
MICHON Severine Indisponible du 01/09/2025 au 15/11/2025, Convenance personnelle
VANDURME Nathan Indisponible le 05/10/2025 de 07H30 à 12H, Convenance personnelle
DONNEAUD Gregoire Indisponible le 05/10/2025, Convenance personnelle
PAROLINI Angelo Indisponible du 05/09/2025 au 15/06/2026 le Samedi, Convenance personnelle
FREIHER Pierre Louis Indisponible du 01/10/2025 au 05/10/2025, Raison professionnelle
BARLET Gabbin Indisponible le 04/10/25, Convenance personnelle
DE NARDI Nathan Indisponible du 01/09/2025 au 31/12/2025, Raison professionnelle ou scolaire
MISSON Benoit Indisponible du 13/09/2025 au 05/10/2025, Congés
LEFEBVRE Remi Indisponible du 01/10/2025 au 30/11/2025, Raison personnelle
JUNG Louis Indisponible du 04/10/2025 au 05/10/2025, Convenance personnelle
TASSART Benoit Indisponible du 15/09/2025 au 06/10/2025, Raison personnelle
DAIF Mohamed Indisponible le 04/10/2025, Convenance personnelle
MARTINET Yohan Indisponible du 06/09/2025 au 06/11/2026 Raison personnelle
SMAILI Mohamed Indisponible du 03/10/2025 au 05/10/2025 de 07H30 à 13H Raison professionnelle
ACARER Engin Indisponible le 04/10/2025, Convenance personnelle
ACHALHI Mohamed Indisponible du 01/10/2025 au 18/10/2025, Convenance personnelle
CHAFAI Bilel Indisponible du 04/10/2025 au 05/10/2025, Convenance personnelle
CORVERA Vanesa Indisponible du 15/09/2025 au 15/01/2026, Convenance personnelle
FAGOT Theo Indisponible du 01/09/2025 au 01/12/2025, Raison personnelle
LE BOLLOCH LENDERS Livio Indisponible le 04/10/2025, Convenance personnelle
DONNEAUD Grégoire Indisponible du 04/10/2025 au 05/10/2025, Convenance personnelle



INFORMATION AUX CLUBS



A l'attention des Présidents de club, Dirigeants, éducateurs,
Comme vous l'avez sûrement constaté, beaucoup d'arbitres n'ont pas repris la fonction
« Arbitre »

Cette saison 2025/2026.

Vous l'aurez compris, il vaut retrouver un effectif conséquent surtout en jeune
Par l'envoi de candidature aux formations arbitres
Pensez également à votre statut d'arbitrage

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage.
Elle se déroulera aux dates suivantes :

Du 18 octobre 2025 et dimanche 19 octobre 2025

**Stade du club de SUD LAC
(Rue Pré Fontaine, 73420 VOGLANS)**

Et

Le samedi 25 octobre 2025 (séance 7 administrative et examen)
(District de Football de SAVOIE)

Les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue. Les clubs en situation
d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

04.72.15.30.21

ou

formations@laurafoot.fff.fr

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats

<https://laurafoot.fff.fr/accueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

FORMATION PREPARATION EXAMEN ARBITRE DE LIGUE



Note au arbitres jeunes et seniors (D1)

Les arbitres qui ont le souhait d'évolution au niveau de LIGUE
Un préparation à l'examen sera organisée prochainement,
Merci de nous adresser un courrier/mail pour inscription

Vous pouvez joindre les formateurs Ligue :



M. Evan BONTRON, Tél : 06 40 72 18 72 , Mail : evan.bntn@icloud.com
M. Remi LEFEBVRE, Tél : 06 61 53 94 35, Mail : remihapkido@gmail.com

Candidature reçus :

Melle Fatima EDDOUM (F.C MERCURY BELLE ETOILE)
M. Mustapha M'BACKE (MONTMELIAN A.S)
M. Baris TAYLAN (COGNIN.SP)
M. Gabbin BARLET (U.S DOMESSIN)
M. Engelo PAROLINI (F.C ST BALDOPH)

FORMATION GESTES QUI SAUVENT – CROIX ROUGE



A L'ATTENTION DES ARBITRES

Les sessions de formation aux *GESTES QUI SAUVENT* seront organisées au siège du District de SAVOIE de Football à LA Maison des Sports

Vous allez être convoqués par groupe de 20 arbitres prochainement en novembre 2025

Les dates vont vous être communiquées au plus vite pour vous organiser à être présent.
Elles se dérouleront soit le vendredi-soir ou samedi-matin (pour une durée de (2H30)

DATES A RETENIR

Saison : 2025/2026

Lundi 06 octobre : Réunion CDA
Lundi 13 octobre : Réunion CDA
Samedi 18 octobre : Formation FIA et rattrapage Test Physique
Dimanche 19 octobre : Formation FIA
Lundi 20 octobre : Réunion CDA
Samedi 25 octobre : Formation FIA , Examen
Lundi 27 octobre : Réunion CDA



COMMISSION DEPARTEMENTALE DU STATUT de l'ARBITRAGE

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

STATUT DE L'ARBITRAGE

Procès-verbal du 29 septembre 2025

La commission Statut d'Arbitrage :

Président : M. Daniel DESMARIEUX,

Membres représentant les Arbitres : Mrs Jacky MESTACH, Alphonse LOMBARD, Denis CRESTEE

Membres représentants des Clubs : Mrs Daniel MAILLAND-ROSSET, Francis MOREL-BIRON, Yves COLLOMB,

BILAN REPRISE STATUT D'ARBITRAGE

Statut de l'arbitrage

Situation des clubs

A ce jour

Il y a de nombreux clubs en situation d'infraction au Statut d'Arbitrage

(Consultation des tableaux Statut en Annexe du District)

Bilan en ce début de saison,

Clubs en championnat de District

11 clubs en senior

3 clubs en jeune

Les clubs concernés : Manques arbitres

D1

AIGUEBELLE : 1 arbitre senior de + de 21 ans

VILLARGONDRAN : 2 arbitres seniors de + de 21 ans

U O ALBERTVILLE : 1 arbitre senior de + de 21 ans

D2

CHY FOOT 73 : 1 arbitre senior de + de 21 ans

CHAUTAGNE : 1 arbitre senior de + de 21 ans

LE BOURGET LE LAC : 1 arbitre senior de + de 21 ans

D3 – D4

A F 73 : 1 Arbitre



FC PONT : 1 arbitre
GRIGNON : 1 arbitre
DOMESSIN : 1 arbitre
MONTAGNY : 1 arbitre

JEUNE DISTRICT

BARBERAZ : 1 arbitre jeune
HAUTE TARENTEISE : 1 arbitre jeune
ST PIERRE D'ALBIGNY : 1 arbitre jeune

Nous vous invitons à inscrire vos candidats potentiels à la prochaine
Formation Initiale d'arbitrage en Octobre 2025

Les coordonnées pour inscription

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'IR2F :

04.72.15.30.21

ou

formations@laurafoot.fff.fr

Lien pour l'enregistrement d'inscription de vos candidats

<https://laurafoot.fff.fr/accueil/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

FORUM - QUESTIONS / REPONSES - STATUT ARBITRAGE



Question 1 : Les amendes du statut d'arbitrage ont-elles changés évoluées cette saison 2023/2024 ?

Réponse : Oui, effectivement les amendes ont été modifiées cette saison : dans les catégories inférieures à la D1, l'amende est à 60 euros par manque d'arbitre (décision : REGLEMENTS GENERAUX Laura Foot 2023/2024), pour les D5 c'est inchangé pas d'amende et pour les D1 inchangé également 120 euros par manque d'arbitre.

Question 2 : Quel statut faut-il acté pour la catégorie U20 Seniors ou Jeune) ?

Réponse : Prise en compte de cette catégorie par le statut JEUNE

Question 3 : Un arbitre qui est suspendu disciplinairement, compte-il au statut d'arbitrage sur la saison ?

Réponse : Oui, s'il a fait son nombre de match et qu'il a officiellement arbitré 1 match dans les 3 dernières journées de championnat et/ou coupe.

Non, s'il n'a pas fait son nombre de match et qu'il n'a pas officiellement arbitré 1 match dans les 3 dernières journées de championnat et/ou coupe.

Clubs, si vous avez des interrogations, des questions : sur le règlement du statut d'arbitrage Fédéral et Régional, et application en District, La commission du Statut d'Arbitrage vous renseignera au mieux.



COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 29 septembre 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Pierrette CATANIA - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Mario LAURENCIN - Francis MOREL-BIRON

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

Les supporters ou spectateurs apportent leur soutien et leurs encouragements à leur équipe, sans agressivité, ni insultes à l'égard de leurs homologues adverses, pour que chacun puisse apprécier le spectacle en toute sérénité. L'attitude des spectateurs et supporters doit s'inscrire dans la convivialité et le bon état d'esprit.

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

Secrétaire de la Commission de Discipline
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.



IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.

IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

| Commission de Discipline du 29 septembre 2025 - Extraction des sanctions suspensions fermes | | | | | | |
|---|-------------|--------|--|------------|--|--------------|
| Date réunion | Compétition | Rôle | Nom de club | Date match | Libellé décision | Date d'effet |
| 29/09/2025 | D1 | Joueur | A. PORTUGAIS CROIX ROUGE CHAMBER | 21/09/2025 | 7 Matches Fermes dont Auto | 22/09/2025 |
| 29/09/2025 | D2 | Joueur | A.S. CUINES LA CHAMBRE VAL D'ARC | 21/09/2025 | 3 MF dont Auto | 22/09/2025 |
| 29/09/2025 | D3 | Joueur | A.S. D'UGINE | 21/09/2025 | Auto + 1 match avec sursis | 22/09/2025 |
| 29/09/2025 | D3 | Joueur | A.S. LA BRIDOIRE | 21/09/2025 | Auto suffisant | 22/09/2025 |
| 29/09/2025 | D3 | Joueur | ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE | 21/09/2025 | 3 MF dont Auto + 1 match avec sursis | 22/09/2025 |
| 29/09/2025 | D3 | Joueur | ASSOCIATION SPORTIVE HAUTE COMBE DE SAVOIE | 21/09/2025 | 3 MF dont Auto | 22/09/2025 |
| 29/09/2025 | D2 | Joueur | C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE | 21/09/2025 | Auto suffisant | 22/09/2025 |
| 29/09/2025 | D4 | Joueur | C.A. YENNOIS | 21/09/2025 | 4 MF dont Auto | 22/09/2025 |
| 29/09/2025 | D3 | Joueur | C.A. YENNOIS | 21/09/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 06/10/2025 |
| 29/09/2025 | D4 | Joueur | C.A. YENNOIS | 21/09/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 06/10/2025 |



Foot SAVOIE



PV N° 737 du 1^{er} octobre 2025

| | | | | | | |
|------------|--------------|--------|---------------------------|------------|--|------------|
| 29/09/2025 | U15 D1 | Joueur | CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL | 21/09/2025 | 2 MF dont Auto | 22/09/2025 |
| 29/09/2025 | D4 | Joueur | COGNIN SP. | 21/09/2025 | 6 MF dont Auto | 22/09/2025 |
| 29/09/2025 | D1 | Joueur | ENT. S. DE TARENTEISE | 21/09/2025 | 3 MF dont Auto | 22/09/2025 |
| 29/09/2025 | U17 D1 | Joueur | ENT. VAL D'HYERES | 20/09/2025 | Auto suff pas rapport arbitre + 1match avec sursis | 21/09/2025 |
| 29/09/2025 | D1 | Joueur | ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY | 21/09/2025 | 3 MF dont Auto | 22/09/2025 |
| 29/09/2025 | D2 | Joueur | F.C. BELLE ETOILE MERCURY | 21/09/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 06/10/2025 |
| 29/09/2025 | D2 | Joueur | F.C. DU NIVOLET | 20/09/2025 | Suspendu jusqu'à comparution ou décision | 29/09/2025 |
| 29/09/2025 | D2 | Joueur | F.C. DU NIVOLET | 20/09/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 06/10/2025 |
| 29/09/2025 | D3 | Joueur | F.C. SUD LAC | 21/09/2025 | 2 MF dont Auto+1MF par révoc sursis ou IF | 22/09/2025 |
| 29/09/2025 | U17 D1 | Joueur | FC DE HAUTE TARENTEISE | 20/09/2025 | Auto suffisant | 21/09/2025 |
| 29/09/2025 | U20 DISTRICT | Joueur | U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE | 20/09/2025 | 4 MF dont Auto | 21/09/2025 |
| 29/09/2025 | U20 DISTRICT | Joueur | U. OLYMPIQUE ALBERTVILLE | 20/09/2025 | 1 Match Ferme par révoc sursis | 06/10/2025 |
| 29/09/2025 | D3 | Joueur | U.S. GRIGNON | 20/09/2025 | Auto suffisant | 21/09/2025 |
| 29/09/2025 | D2 | Joueur | U.S. LA RAVOIRE | 21/09/2025 | 1 Match Ferme Suite A 3 Avertissements | 06/10/2025 |



ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Protocole Exclusions temporaires (carton blanc)
- Protocole Contestations du banc et exclusions temporaires du capitaine (carton blanc)
- Protocole Pauses d'apaisement (carton bleu)
- Programme formations CDOSS – 2^{ème} semestre
- Formation Bénévoles PSA Savoie
- Tableaux « STATUT D'ARBITRAGE »

